



Montreuil, 22 juin 2015

## Négociations AGIRC et ARRCO Le MEDEF essaie le chantage mais en vain

Lors de cette cinquième réunion, il s'est confirmé que les propositions patronales faisaient **l'unanimité des organisations syndicales contre elles**. Les dernières propositions, défendues en particulier par le MEDEF, ne différeraient en effet qu'à la marge de celles présentées en mai dernier, et qui avaient déjà fait l'objet d'un rejet unanime.

**Première conséquence, toute possibilité de conclusion d'un accord était exclue.**  
Seconde conséquence : il a été convenu de nouveaux rendez-vous pour la rentrée de septembre avec une **séance de négociation le 16 octobre**.

**À noter que le MEDEF a quand même tenté une opération de chantage et d'intimidation** en indiquant que si les organisations syndicales n'acceptaient pas des abattements temporaires, des abattements définitifs seraient imposés non seulement aux futurs retraités mais également aux retraités actuels.

Le MEDEF a ainsi réaffirmé 2 objectifs qui lui sont chers : reculer l'âge effectif du départ en retraite et faire du niveau de pension non pas un objectif, mais une variable d'ajustement.

**Cela conforte la nécessité d'une signature massive de la pétition** "pour résorber les déficits et préserver le niveau des pensions sans reculer l'âge de la retraite" portée par la CGT et son UGICT.

---

**Contacts presse :**

**Eric AUBIN 06 82 65 18 69**

**Marie-José KOTLICKI 06 89 33 72 56**